

Journal de SUD éducation 75

30 bis rue des Boulets

75011 Paris

Tél. : 01 44 64 72 61

Fax : 01 44 64 72 66

sudeducation75@wanadoo.fr

www.sudeducation75.org

éducation
sud Paris

Le Journal

n° 212

11 janvier 2008

N° de CPPAP : 0309 S 06897 2 €

Abonnement : 20 €

Directrice de la publication :

Marie-Françoise LEFEBVRE

Hebdomadaire.

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal en cours.

2008, ANNÉE DE LUTTES ? TOUS ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS

pour défendre le système de protection sociale

Le système de protection sociale est en danger : nous devons nous battre pour empêcher son démantèlement !

Le gouvernement ne semble pas vouloir infléchir sa stratégie de disparition du régime de retraite par répartition. Il faut dire que ses victoires successives, sur les régimes du privé en 1993, de la fonction publique en 2003 et celle très récente contre les régimes spéciaux sont autant de signes qui l'encouragent à poursuivre ce processus. Les dernières déclarations sur le sujet sont éloquentes : augmentation de la durée de cotisation pour tous les régimes dès 2008 y compris les régimes spéciaux qui devraient passer à 41 ans en 2016.

Par ailleurs, à travers la mise en place des franchises médicales, c'est un autre pan du système de protection sociale qui est en train de voler en éclats.

Ces mesures sont l'expression d'un projet de société : aujourd'hui il s'agit de liquider les

(suite p. 2)

**STAGE DE FORMATION
SYNDICALE
JEUDI 21 FÉVRIER**

pour défendre le service public d'éducation

Les attaques contre le service public d'éducation nationale semblent connaître une accélération qui ne doit pas masquer que le processus de démantèlement est engagé depuis bien longtemps. Pour la rentrée prochaine 11000 postes sont supprimés. Il y aura 4000 postes de moins cette année aux concours de recrutement, dont 1000 de moins pour le premier degré.

Ainsi la question de la "semaine de quatre jours" qui cristallise aujourd'hui toutes les attentions dans le premier degré dépasse sans doute le très anecdotique transfert des heures du samedi à un autre jour. Le président de la république souhaite une école "où il y aura moins d'heures de cours" et "des professeurs moins nombreux" et déclare également que "le rythme de diminution des effectifs de l'EN sera fonction des progrès réalisés dans la remise à plat des programmes et des rythmes scolaires".

Trois syndicats nationaux,

(suite p. 3, haut de page)

**1/2 JOURNÉE D'INFORMATION
SYNDICALE
SAMEDI 26 JANVIER**

pour la libre circulation des personnes

Les dix derniers jours de l'année 2007 ont vu se développer des révoltes de détenus dans plusieurs Centres de Rétention Administrative (CRA). Les détenus protestent contre les conditions de leur détention, contre les humiliations quotidiennes et les actes racistes de leurs gardiens. Ils protestent aussi et surtout contre le sort fait aux sans-papiers dans ce pays et contre la chasse à l'homme dont ils sont l'objet. Face à ces cris des "nouveaux damnés de la terre", la répression n'a pas tardé. Les coups sont tombés. Les supposés meneurs ont été déplacés puis rapidement expulsés.

Ces Centres de Rétention Administrative sont de véritables prisons. La construction accélérée de nouveaux centres de rétention et l'externalisation à des pays comme le Maroc ou la Lybie (plus tard l'Ukraine...) de l'activité de tri des "candidats" à l'immigration vers l'Europe traduisent la mise en place d'une gestion industrielle des expulsions à l'échelle européenne. Là se met en place la politique

(suite p. 3, bas de page)

**MANIFESTATION
SAMEDI 19 JANVIER**

conquêtes sociales de 1945 obtenues par le Conseil National de la Résistance.

Les attaques gouvernementales et patronales sont en cohérence et visent à offrir au marché la globalité d'un système qu'on s'acharne à définir comme moribond, déficitaire. Les campagnes d'information (ou plutôt de désinformation) sur la crise du système de protection sociale sont intarissables et viennent en écho aux déclarations catastrophistes des différents gouvernements depuis 25 ans.

Pourtant contre toute attente, certains éléments montrent que non seulement le système est viable mais aussi qu'il est pérennisable.

Les profits des entreprises du CAC 40 s'envolent.

Depuis 1980 sur l'ensemble des richesses produites

la part dévolue aux salaires est en net repli par rapport aux revenus du capital.

C'est sans doute là que le bât blesse car la pierre angulaire du système c'est le salariat : il va sans dire que la précarisation de tous les travailleurs est un réel danger.

Alors, rien n'est vain, l'exemple de 1995 peut en témoigner. Il nous appartient encore de lutter contre ce qui paraît inexorable, mais pour cela il est nécessaire de replacer toute cette problématique à sa dimension, à l'échelle de la société.

Il est urgent de se doter d'outils de réflexion et de lutte, de les construire notamment en rencontrant tous les personnels de l'éducation mais également les travailleurs d'autres secteurs.

Les syndicats SUD-Education de la Région Ile-de-France

(académies de Versailles, Créteil et Paris)

vous proposent un

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

sur la protection sociale (sécu, retraites...)

ouvert à tous les personnels, syndiqué(e)s et non-syndiqué(e)s,
payé sur le temps de travail,

**Jeudi 21 février 2008
de 9h à 16h**

à la Bourse du travail de Paris

3, rue du Château d'eau, Paris 11e - M°République

Au programme : - Historique de la protection sociale en France

- Situation actuelle et réformes en cours

- Quelle(s) action(s), réaction(s) envisager ?

Précision statutaire :

Chaque travailleur-euse de la Fonction Publique (titulaire ou non, syndiqué-e ou non) peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite, sur le modèle ci-contre, un mois à l'avance au plus tard auprès de l'autorité compétente et par voie hiérarchique. Un double de la demande doit être communiqué au syndicat (ou laisser un message au 01 43 70 56 87 indiquant que vous participez au stage), dans les mêmes délais, car nous devons indiquer le nombre de participants à l'organisme de formation.

Il faut donc envoyer ou déposer impérativement la demande pour ce stage au plus tard le : lundi 21 janvier 2008.

L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration. Pendant le stage, une attestation de stage sera donnée à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.

MODÈLE DE DEMANDE :

Le (date)

A M. le Recteur de l'académie de Paris
sous couvert de M./Mme
(chef d'établissement ou de service)
(pour les personnels du 2nd degré)

A Mme/Mr l'Inspecteur d'académie
sous couvert de M./Mme (inspecteur de circonscription)
(pour les personnels du 1er degré)

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 jour en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le 21 février 2008 à Paris, sous l'égide de l'INFA (Institut National et d'Application du centre de culture ouvrière, 3, rue de Metz 75010 Paris).

signature

(suite de la p. 1, colonne centrale)

SNUIPP-FSU, SE-UNSA et SGEN-CFDT ont signé un protocole de discussion avec le ministre portant sur l'avenir de l'Ecole. Mais de quoi vont-ils pouvoir discuter ? Il est évident que l'EN n'intéresse le gouvernement que dans la mesure des économies qu'il pourra réaliser en "dégraissant le mamouth" et mieux encore en le démenbrant. De la décentralisation des personnels TOS à la loi LRU, de l'externalisation des services (restauration, nettoyage), à la mise en place des EPEP et des EPLE, tout va dans le sens de l'éclatement de l'éducation nationale et de la soumission de ses structures aux potentats économiques locaux, assortis à une visée éducative a minima (le

socle commun), sous le contrôle accru (évaluation renforcée des PE) d'une hiérarchie renforcée et armée du nouveau gadget du service minimum...

Il convient donc d'articuler les discussions autour de la semaine de 4 jours avec ces différents processus car les enjeux liés au transfert des trois heures du samedi dépassent tous les effets d'annonces alléchants ou inquiétants .

Quelles obligations de service pour les enseignants des écoles si la suppression du samedi est confirmée ? Quelle liberté pédagogique ? Quelle obligation de résultats pour un(e) enseignant(e) ?

Quel avenir pour le service public d'éducation de la maternelle à l'université ?

Suppression du samedi matin, protocole de discussion, projets du ministère...

1/2 Journée d'Information Syndicale

Samedi 26 janvier de 9h à 12h

à la Bourse du Travail de Paris

(appeler le syndicat -01.44.64.72.61- pour connaître la salle)

Rappel : C'est un droit pour tous les personnels, syndiqués ou non. Il n'y a pas d'autorisation d'absence à demander et il suffit de prévenir son ICC (au plus tard la veille) : "*Je vous informe de mon intention de participer à la réunion d'information syndicale du samedi matin 26 janvier 2008.*"

(suite de la p. 1, colonne de droite)

"d'immigration choisie" voulue par Sarkozy comme doctrine officielle européenne. Là s'institue la privation de liberté comme modèle de gestion des personnes migrantes.

En France, ces centres ont vu passer près de 300 mineurs -y compris des nouveaux nés- en 2007, année durant laquelle plus de 21 000 sans-papiers ont été expulsés vers des pays où pour nombre d'entre eux leur vie même est en jeu. Toute l'année, les préfectures et les services de police ont eu recours à tous les moyens et tous les stratagèmes pour interpellier, placer en rétention et expulser à tout va. Rafles dans les transports et dans les rues, descente de police sur les lieux de travail, dans des magasins, dans les écoles, les collèges et les lycées. Convocations pièges, contrôles au faciès, interpellations à domicile,

tout est bon pour faire du chiffre, même avec le risque de tuer. Et le gouvernement de prévoir 28 000 expulsions pour 2008.

Le 19 janvier auront lieu dans plusieurs pays de l'Union européenne des manifestations de protestation contre l'emprisonnement dont sont victimes les sans papiers dans tous les pays européens et cela sans limite de durée pour certains d'entre eux.

Sud éducation appelle à renforcer les collectifs unitaires qui préparent la réussite de cette journée européenne de protestation et appelle les personnels de l'Education nationale et plus largement tous les citoyens à participer aux manifestations du samedi 19 janvier organisées partout en France et en Europe devant les Centres de Rétention Administrative.

**POUR LA FERMETURE DES CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE
POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS
POUR LA LIBERTÉ DE CIRCULATION**

Sud éducation appelle à la

MANIFESTATION

avec les collectifs de sans-papiers, les associations, les syndicats...

SAMEDI 19 JANVIER 2008

(lieu et heure non encore connus, contactez-nous)

CALENDRIER

Samedi 19 janvier 2008 :
MANIFESTATION pour la fermeture
des CRA, pour la régularisation
de tous les sans-papiers
et pour la liberté de circulation.

Lundi 21 janvier :
dernier délai pour envoyer
sa demande pour participer au stage
de formation syndicale du 21 février.

Samedi 26 janvier :
Demi-journée d'information syndicale
1er degré
(demande au plus tard la veille).

Jeudi 21 février :
Stage de formation syndicale organisé
par les syndicats SUD éducation Ile-de-
France sur la protection sociale.

Pour ce qui concerne la grève appelée le
jeudi 24 janvier par l'intersyndicale de la
Fonction Publique, la position de SUD
éducation Paris sera décidée lors de l'AG
des adhérents du mercredi 16 janvier.

*Pour toutes infos non encore connues à
l'heure du bouclage de ce journal (lieux
des manifs, salles pour les réunions et
stages, etc.), contactez-nous aux heures
de permanence, ou consultez nos infos
(répondeur- 01.44.64.72.61,
site- www.sudeducation75.org).*

Les bonnes résolutions pour 2008

